



LETTRE FLASH N° 118

11 septembre 2025

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Le 18 septembre, dans l'enseignement supérieur et la recherche : renforçons la mobilisation pour un budget de justice sociale !

La mobilisation citoyenne du 10 septembre est une réussite. Près de 250 000 manifestant·es – dont énormément de jeunes et d'étudiant·es alors que la rentrée est tout juste faite – avec une présence syndicale forte, ont participé à 600 rassemblements et plus de 250 blocages malgré des consignes d'une rare sévérité du ministre de l'Intérieur menant à des interventions policières démesurées et trop souvent violentes. Des assemblées générales, réunions, prises de parole, etc., ont eu lieu sur près de 30 sites universitaires. La colère est réelle et la chute du gouvernement Bayrou en est une conséquence. La rapide nomination de Sébastien Lecornu comme Premier ministre, qui sonne comme une provocation, ne fait qu'amplifier cette colère. Elle confirme l'isolement du président de la République qui choisit de maintenir son cap coûte que coûte. C'est d'une tout autre politique et d'un tout autre budget dont nous avons besoin.

Le SNESUP-FSU appelle à renforcer le mouvement pour intensifier le rapport de force et rompre avec les politiques néolibérales à l'œuvre. Il appelle à se mettre en grève et à participer massivement à la journée unitaire de mobilisation du 18 septembre. Il appelle à organiser dès maintenant des assemblées générales, à informer et débattre de la situation et des modalités d'action pour la suite du mouvement. Pour rappel, le SNESUP-FSU a déposé un préavis de grève couvrant le mois de septembre (voir [ici](#) et [là](#)).

Dans l'ESR, **du point de vue budgétaire**, la plupart des universités françaises sont en déficit, nos conditions de travail se sont dégradées et mettent en danger notre santé. Les capacités d'accueil que l'on nous demande d'afficher se sont réduites de façon désastreuse aussi bien en licence générale – **moins 10 000 places sur Parcoursup entre 2024 et 2025** – qu'en master – **moins 30 000 places sur MonMaster entre 2023 et 2025** –, laissant nombre d'étudiant·es sans solution. Les moyens en temps et en financement pour la recherche sont insuffisants et le pilotage via les appels à projets en local ou au national associé à la diminution des dotations pérennes contraignent de plus en plus la liberté académique de recherche. Le ministère se félicite de l'augmentation de 500 M€ par rapport à la loi de finance initiale 2025 alors que ce n'est que l'augmentation prévue de la LPR. Et tout le reste ? L'augmentation du point d'indice est plus que nécessaire, la prise en compte de l'inflation des budgets de fonctionnement est indispensable, la compensation du glissement vieillesse technicité (GVT) et de l'augmentation de 4 points du « CAS pension », les bâtiments en mauvais état qu'il faut mettre aux normes, les 150 000 places qu'il faut créer pour accueillir les jeunes et répondre à leurs projets, les dispositifs didactiques qu'il faut prévoir pour éviter les échecs, les bourses qu'il faut augmenter, et les 12 000 postes de titulaires qu'il faudrait créer au minimum et le plan pluriannuel de recrutement pour limiter le recours aux contractuels et aux emplois précaires. Rien de tout cela n'est financé ce qui rend *in fine* impossible le financement de la LPR. **Le SNESUP-FSU appelle à se mobiliser pour un tout autre budget et à mettre au jour partout où c'est**

possible les conséquences de ce sous-financement. Dès maintenant, le SNESUP-FSU lance une campagne dans les établissements pour rejeter des budgets ne permettant pas de répondre au bon exercice de nos missions.

Le manque de budget sape les fondements mêmes du service public d'enseignement supérieur et de recherche auquel nous sommes farouchement attaché-es en déléguant au privé des missions relevant du service public. **Le projet de loi sur la régulation de l'enseignement supérieur privé, dite loi Baptiste**, est une autre attaque, sans précédent, qui légitime l'enseignement privé en consacrant la suppression du monopole de l'État dans la collation des grades et des titres universitaires. Pour le ministre démissionnaire, le « *but du jeu n'est absolument pas de restreindre les libertés ou de taper sur l'enseignement supérieur privé, qu'il soit lucratif ou non. Le but du jeu, au contraire, c'est que ces formations et ces établissements se développent.* » Et il conclut : « *Je n'ai aucune difficulté avec ça.* » **Le SNESUP-FSU dénonce un tel choix de la part d'un ministre de l'ESR. Il appelle à se mobiliser pour défendre le service public d'enseignement et de recherche parce qu'il est le seul permettant un accès aux études supérieures et la réussite pour toutes et tous, qu'il constitue un creuset de mixité sociale et un investissement extrêmement rentable à moyen et long terme pour l'avenir et le progrès de la société.**

À cette attaque s'ajoutent celles contre la **collégialité et la démocratie universitaire**, dont les établissements expérimentaux (EPE) constituent un des fers de lance. L'instauration des EPE a imposé des superstructures technocratiques, où le pouvoir est préempté par quelques-un-es. La collégialité et la démocratie sont les grandes perdantes, et on en voit déjà les effets dans la souffrance exprimée par les personnels et les étudiant-es. Une mission d'analyse et de bilan des EPE a été confiée *in extremis* par le ministre démissionnaire, le 5 septembre, à J.-P. Korolitski, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale et de la Recherche. Ce rapport ne portera que très marginalement sur les conditions de travail ou l'apport dans l'accomplissement des missions principales d'enseignement et de recherche. Et le peu de temps alloué montre le manque d'intérêt porté à l'analyse. **Le SNESUP-FSU réclame un véritable bilan de ces structures au plus proche de nos métiers.** Ce rapport interviendra de plus alors que le **projet de loi de « régulation de l'enseignement supérieur »** prévoit déjà de prolonger de 3 ans « l'expérimentation ». **Le SNESUP-FSU défend un tout autre modèle d'universités, collégiales et démocratiques, et refuse la création de nouveaux EPE.**

Dans ce contexte, la **circulaire publiée au BO du 28 août 2025 donnant un pouvoir accru** aux recteurs ou rectrices est inquiétante. Elle demande « un dialogue stratégique exigeant » entre recteur/trices et établissements en intégrant les collectivités territoriales et rappelle notamment le rôle des rectorats dans la mise en place des « nouveaux COMP » dont nous avons souligné les dangers et dérives (voir [ici](#) et [là](#)). **Le SNESUP-FSU appelle à se mobiliser contre cette dérive territoriale de l'enseignement supérieur et contre le poids donné aux recteur-ices qui attaquent la liberté académique.**

FDE : la désorganisation et le mépris se poursuivent

Après le texte créant la licence professorat des écoles en juillet (LPE), c'est le texte portant création des masters enseignement et éducation (M2E) qui a été soumis au vote du CNESER du 9 septembre. Les deux textes imposent que 50 % (« au moins 50% » en master) des heures de formation soient effectuées par des personnels de l'Éducation nationale. Tous les syndicats s'élèvent contre cette mesure, qui met à mal le caractère universitaire de la formation et la liberté académique des formateur-ices. Les universitaires seraient donc incapables de former les futur-es professeur-es ! Pour le M2E, la lourdeur des stages et l'utilisation des stagiaires M2 comme moyens d'emploi à mi-temps sont irresponsables et pour le moins problématiques. Or l'efficacité d'un stage dépend des conditions de formations, et non de son volume. Ici les conditions prévues ne sont pas favorables et les stages vont venir ébrécher gravement la formation. Les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux et créent de l'iniquité entre étudiant-es et universités (dans la préparation aux concours, dans l'accueil des non lauréats, etc.). **Le SNESUP-FSU appelle à développer cet argumentaire dans toutes les instances et à s'opposer à la mise en œuvre de cette réforme dans les universités.**

Vote : 31 pour, 0 contre, 5 abstentions, 2 NPPV.